

**SECOND DEGRÉ 72**

29 place d'Alger

72000 Le Mans

Tél : 02.43.28.69.58

Fax : 02.43.23.33.73

site internet : <http://snes72.org>

mél : [snes72@nantes.snes.edu](mailto:snes72@nantes.snes.edu)

Sommaire



Dispensé de timbrage

Le Mans CTC

Dispensé de  
timbrage  
Le Mans CTC  
Déposé le  
04/02/2016



Edito	p. 1	Moyens horaires notifiés aux collèges	p. 4
L'OCDE encourage la ministre et fixe le cap	p. 2	Motion portée par les enseignants du collège Anjou	p. 5
Déclaration FSU au CTSD	p. 3	Modèle de motion - Lutter pour une autre réforme	p. 6

## L'ÉDITO : Deux poids, deux mesures par Lionel Quesne

Les « bonnets rouges », assemblage hétéroclite de patrons routiers, d'agriculteurs et d'autonomistes bretons manifestent en saccageant au passage pour plusieurs millions d'équipements. Ils obtiennent satisfaction, l'écotaxe est mise à la poubelle et le défraiement de l'opérateur privé est laissé aux bons soins des contribuables

Les agriculteurs manifestent en déversant des tombereaux de fumiers et de pleines citernes de lisiers devant les préfectures : ils sont reçus au ministère et reçoivent des millions de subventions d'argent public.

Les taxis paralysent des villes entières pendant plusieurs journées : ils sont reçus et le gouvernement fait des propositions.

**Les enseignants du second degré enchaînent quatre journées de grève et une manifestation nationale joyeuse et pacifique, au long d'une mobilisation de longue haleine s'étalant sur neuf mois : l'intersyndicale attend toujours d'être reçue au ministère de l'Éducation.**

Que faut-il faire pour être entendu par ce gouvernement ? Attend-on vraiment de professeurs responsables, chargés d'éduquer des élèves, qu'ils se transforment en casseurs mettant à sac l'espace public ? Cette solution paraît d'autant plus improbable qu'il n'est pas du tout sûr qu'elle soit accueillie avec la même complaisance et la même indulgence que dans les autres cas cités.

Car si les médecins en prétendant qu'ils font grève

obtiennent que soit mise aux orties la généralisation du tiers payant, seule mesure à peu près sociale de Mme Touraine, d'un autre côté, quand des syndicalistes retiennent quelques heures deux cadres dirigeants d'une entreprise de pneumatiques en veillant à leur confort et à ce qu'ils puissent communiquer avec l'extérieur en permanence, ils sont condamnés à neuf mois de prison ferme. Alors qu'ils ne faisaient que combattre des licenciements boursiers jugés scandaleux par le candidat Hollande et que l'entreprise avait retiré sa plainte. C'est le parquet et donc le gouvernement qui ont requis et obtenu cette peine.

Si des salariés chahutent un DRH venu annoncer 2 900 licenciements en lui taillant une chemise, des syndicalistes qui l'encadraient sont licenciés et poursuivis en justice.

À votre avis, si le ton monte du côté des enseignants, comment seront-ils traités ? Comme des agriculteurs ou des ouvriers ?

Qui faut-il être pour être entendu par ce gouvernement ? Qui faut-il être pour que ses revendications soient considérées comme légitimes. Ce gouvernement a fait son choix. Il mène une politique de classe mais pas en faveur de celle qui l'a porté au pouvoir. Il faut le lui rappeler : sa légitimité, il la tient des fonctionnaires, des salariés, des classes populaires qui lui ont apporté leurs voix. Pour cela nous maintiendrons la pression.

## L'OCDE encourage la ministre et fixe le cap

### La réforme du collège doit servir de tremplin à un nouveau mode d'évaluation des enseignants

Cela est passé relativement inaperçu mais le 10 juillet dernier, juste après les 2 mobilisations réussies du printemps contre sa réforme, Mme Vallaud-Belkacem a été accueillie par Angel Gurria, Secrétaire général de l'OCDE, à l'occasion de la publication d'une note sur le système éducatif français. « On sera fiers de vous accompagner dans ce chantier important pour l'avenir des jeunes Français » lui a-t-il déclaré en français avant d'ajouter « Il faut continuer les réformes et aller plus loin »

Le leitmotiv de l'OCDE c'est que mettre davantage d'égalité dans le système éducatif ne nuit pas à la qualité, bien au contraire. Entendons-nous bien, de l'égalité à la sauce Vallaud Belkacem qui, sous couvert de chasse à l'élitisme, met le service public d'éducation à la diète généralisée. Moyennant quoi l'OCDE demande un renforcement de l'apprentissage et du professionnel. Mais surtout elle demande d'aller plus loin dans la réforme du métier enseignant.

« Il est fondamental que se développent des pratiques de commentaires internes aux établissements et entre collègues. La collaboration formative entre enseignants est peu développée en France en comparaison avec les autres pays participant à l'enquête OCDE-TALIS, note l'OCDE ».

« Il en va de même pour la relation entre les chefs d'établissement et leurs enseignants. Ainsi, en moyenne OCDE-TALIS, près de la moitié (49 %) des chefs d'établissement indiquent observer fréquemment les cours des enseignants, alors qu'ils sont uniquement 8 % dans ce cas en France. Les ateliers pluridisciplinaires (EPI) qui seront mis en place à la rentrée 2016 peuvent améliorer ce lien et renforcer la collaboration entre enseignants à des fins formatives. Il conviendrait donc de revoir le système d'évaluation des enseignants, et notamment de compléter les

évaluations externes par un renforcement des approches d'évaluation formatives au sein des établissements ». L'OCDE conclut : « Un renforcement de la fonction d'encadrement pédagogique repose sur une clarification des prérogatives des chefs d'établissement en la matière ».

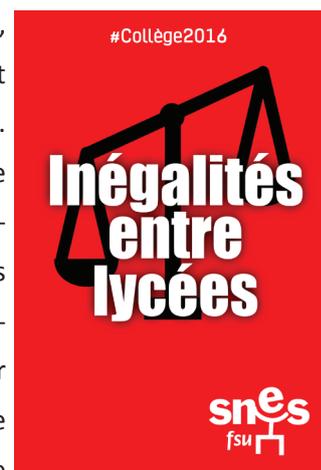
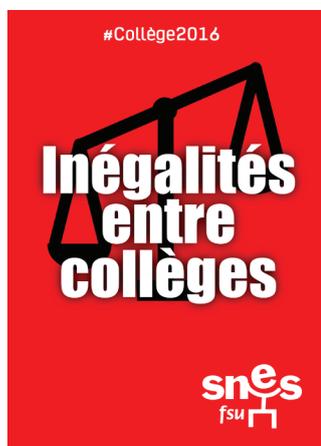
Voilà donc la vraie finalité des EPI. Ils ne s'adressent pas tant aux élèves et à leurs difficultés scolaires qu'aux professeurs qu'il s'agit de mettre au pas en les faisant passer sous les fourches caudines d'une évaluation exercée par le supérieur hiérarchique de proximité, mode d'évaluation inspiré des méthodes de management de l'entreprise.

Ce type d'évaluation avait été voulu par M. Chatel juste avant de quitter son ministère en 2012. En arrivant, M. Peillon avait annulé cette décision. Voilà que l'évaluation pédagogique par les chefs d'établissement refait surface à la faveur des EPI.

Interrogée par le Café pédagogique sur l'évaluation des enseignants, la ministre confirme que « nous avons décidé de reprendre le travail sur l'évaluation des enseignants l'année prochaine ». Et l'objectif est fixé : changer l'évaluation « pour que les pratiques professionnelles s'adaptent » .

Ce 10 juillet, à l'OCDE, tous les regards se portaient sur l'ambassadrice du Chili. Augmentés de 20 % (comme quoi c'est possible) par le gouvernement, les enseignants chiliens étaient en grève depuis un mois (les ingrats) pour protester contre la réforme de leur évaluation. Le ministre de

l'Éducation vient de sauter. Angel Gurria souligne le courage politique nécessaire à des réformes en éducation. « C'est ce qui nous guette tous », dit N. Vallaud-Belkacem en faisant allusion à l'éviction du ministre chilien. On ne saurait mieux dire.



## Extrait de la motion portée par les enseignants du collège Anjou lors de la réunion formation/formatage animée par des IPR

**M**algré le déni de démocratie d'un gouvernement qui affirme promouvoir le dialogue social et qui le bafoue sans cesse, malgré un audiovisuel d'état aux ordres qui s'est ainsi déconsidéré, une importante majorité d'entre nous au collège hier, comme la majorité de nos collègues sur le plan national et la majorité de la population, persiste, à penser que si nous aspirons à une véritable rénovation de notre système d'éducation, cette Réforme, telle qu'elle est actuellement pensée, présentée et mise en œuvre est une erreur, pire une opération contre-productive.

La ministre a avancé tous les arguments imaginables, méprisant ainsi les enseignants qui devront pourtant bien, quoi qu'il advienne, être les acteurs de premier plan de la mise en œuvre de cette Réforme.

On nous a servi l'« égalité », à nous qui sommes ceux qui formons les jeunes pousses de notre Nation. Comment la ministre justifie-t-elle alors les décisions récentes et iniques quant au maintien ou non des sections bilangues avec des iniquités allant du simple au double suivant les académies ? Bilangues qu'elle prétendait d'ailleurs éradiquer, il n'y a pas si longtemps.

Elle a ensuite convoqué la « bienveillance » car il est certainement bienveillant de vouloir imposer à nos actuels élèves de quatrième, à nos futurs troisièmes donc, cette brutale rupture dans leur scolarité en les amenant à faire face à de nouveaux programmes, de nouvelles modalités non seulement d'enseignement mais aussi d'évaluation. Bienveillance, au point qu'au ministère, en audience avec certains syndicats d'inspecteurs, ceux qui ne monnaient pas leur soutien, le représentant de la ministre, utilise des périphrases telles qu'« année de transition », « année de mise en place », « nécessité d'adaptation... »

Mais, venons-en au cœur de notre propos, la formation... Nous souhaiterions que vous fassiez remonter ce simple constat : la formation telle que la grande architecte de ce projet de Réforme, Madame Robine sur laquelle il y aurait tant à dire mais si peu sur les qualités qu'elle attribue au corps enseignant, la formation donc, telle qu'elle a été pensée concernant cette réforme, ne fonctionne pas.

Cette formation, il est vrai, a évolué vagues après vagues, sans pour autant cesser de se briser sur quelques écueils.

Tout d'abord, il a été tenté de nous conformer, de nous montrer la chance unique que constituait cette Réforme, avec des mesures aussi intéressantes que l'accompagnement personnalisé... en classe entière ou bien les enseignements pratiques interdisciplinaires... sans temps de concertation.

On a donc commencé par essayer de nous berner. On nous a donc méprisés, pensant que des cadres de catégorie A, des concepteurs, des universitaires d'au minimum Bac +5 pourraient bien conditionnés se laisser convaincre que supprimer les langues anciennes réduirait les inégalités dans nos établissements.

Certes, on nous a bien vite opposé le volume des heures d'autonomie allouées. Ce fut le cas notamment au moment de la deuxième vague de formation. Tenant compte des heurts survenus lors des sessions précédentes, la stratégie fut cette fois la calinothérapie. Il fallait déstresser les personnels, le prédicat étant que par essence l'enseignant est conservateur et donc par nature réfractaire à tout changement.

On nous a donc fait lister l'ensemble des projets que nous faisons déjà en essayant de nous démonter que demain le monde serait plus beau, plus brillant, que nous pourrions nous livrer intensément à des méthodes pédagogiques nouvelles tout particulièrement à la pédagogie de projet à laquelle on entendait nous éveiller. Il était temps après nous avoir demandé de lister nos... projets.

Las, cela n'a pas fonctionné ! À l'usage, il a bien fallu admettre qu'il allait falloir renoncer à la co-animation, aux barrettes permettant les groupes de besoins...

Nous en sommes maintenant à la troisième vague ou plus... Le discours a encore changé : il s'agit maintenant de, comme entendu en formation, « faire avec ». Désormais, les personnels vont en formation hors de leurs établissements respectifs pour être mis en groupe par établissement et ainsi réfléchir à la mise en œuvre possible au sein de leur propre établissement !

On sent la pertinence de ce protocole ! Les personnels en ont donc plus qu'assez de ces formations imposées, la plupart du temps en dehors de leur temps de service, qui ne servent strictement à rien si ce n'est à accroître la pénibilité de leur travail car enfin croit-on en haut lieu que pour autant les préparations, évaluations et autres tâches éducatives cessent pendant ce temps ?

Puisqu'en haut lieu, on s'obstine à vouloir passer en force et à construire à la hussarde et bien qu'au moins, on nous laisse œuvrer.

Nous saurons, nous, personnels enseignants, nous comporter en gens responsables, conscients des réels enjeux qui pèseront lorsque nous serons dans nos classes faces aux élèves à la rentrée prochaine.

Assurés qu'un jour, le temps ou bien la Nation auront raison des aberrations.

Persuadés qu'il y aura alors nécessité à mettre en œuvre une vraie Réforme c'est-à-dire pensée, construite et engagée dans le respect de l'école de la République, Une et indivisible et de ceux qui la feront vivre et non contre eux,

Déterminés, nous continuerons donc, en faisant taire nos sentiments intérieurs, nos convictions les plus profondes qui nous portent à vouloir la réussite de chacun c'est-à-dire le progrès de tous, à vouloir une école portant une ambition d'exigence envers elle-même et à essayer, malgré la cacophonie générale, d'assurer la « continuité du service public ».

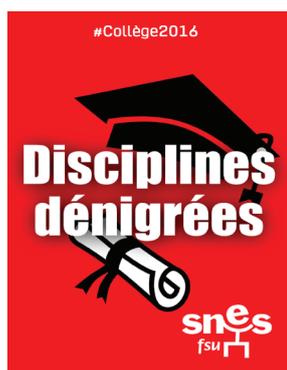
Merci donc de bien vouloir faire cesser ces journées de formation qui confinent à l'endoctrinement et de nous laisser au contraire nous réunir au sein de nos établissements. Ne serait-ce pas faire vivre ces instances auxquelles la ministre était si attachée telle que le conseil pédagogique ou bien encore faire exister cette fameuse « autonomie » dont on a tant parlé...



## Modèle de motion pour les réunions de formation/formatage

Les personnels d'enseignement du collège... contestent massivement la réforme des collèges qui entrera en vigueur en 2016.

Ils en dénoncent la précipitation, le manque de clarté et enfin les conditions désastreuses de sa mise en oeuvre dès la rentrée prochaine, si bien qu'elle ne permettra jamais d'atteindre les objectifs officiels annoncés par la Ministre de l'Education Nationale, à savoir la lutte contre le décrochage et les inégalités scolaires, sauf à considérer que ses objectifs sont tout autres.



Les questions que nous nous posons sur la réforme et son application concrète dans l'établissement ne trouvent pas de réponses claires et précises dans les formations suivies jusqu'ici par une partie seulement des enseignants, d'autant que les réponses sont trop souvent différées par les formateurs.

Les enseignants s'inquiètent de la modification simultanée des programmes sur les 4 niveaux, de la mise en place des EPI, de la multiplication des hiérarchies intermédiaires et de la mise en concurrence des disciplines.

Nous sommes tous conscients des dysfonctionnements rencontrés par l'actuel Collège. Les élèves dans leurs apprentissages, nous, dans nos pratiques, sommes les premiers à devoir y faire face.

Des possibilités de changements existent et permettraient l'innovation pédagogique :

- diminution des effectifs par classe, renforcement de certains horaires disciplinaires, projets
- transversaux choisis incluant des temps de concertation prévus dans les emplois du temps...

Pourtant simples à mettre en oeuvre, ces solutions ne sont jamais examinées car très certainement conditionnées à la seule logique comptable qui prévaut dans les choix du Ministère depuis de nombreuses années.

La mise en place de la réforme telle qu'elle est prévue aujourd'hui engendre le désarroi de nombreux enseignants, des inquiétudes, et questionne le sens même de leur mission et de leur pratique.

Contre eux, sans eux, ou malgré eux, comment le Ministère de l'Éducation nationale pense-t-il que cette réforme ait la moindre chance de réussir ?

## Lutter pour une autre réforme

Jeudi 28 janvier, 90 collègues provenant de plus de 50 établissements de toute l'académie ont participé à un stage de formation syndicale intitulé « lutter pour une autre réforme du collège », organisé par le SNES-FSU.



Ils ont travaillé, avec deux chercheurs spécialisés, sur l'analyse de la réforme, de ses aspects pratiques désastreux pour le public scolaire comme pour les conditions de travail des enseignants de collège, mais aussi sur ses fondements idéologiques, en parallèle avec le bilan de la réforme du lycée et de son dispositif d'aide personnalisée.

Après le rebond de mobilisation qu'a constitué la grève du 26 janvier, ils sont plus que jamais déterminés à lutter pour une autre réforme du collège, qui ne brade pas les savoirs disciplinaires, respecte leurs métiers de concepteurs et se donne pour objectif de préparer tous les élèves à une poursuite d'études au lycée et au-delà, pour une réelle démocratisation du système éducatif.

Ils appellent à se réunir en assemblées générales dans les établissements pour débattre des modalités de poursuite de la mobilisation et, pour mener le débat au-delà de la profession, appellent à organiser localement le débat public avec les parents d'élèves.

**Rapports d'activité académique et national  
Rapports financiers académique et national**

**PENSEZ A VOTER !**

**du 19 janvier au 2 mars 2016**